

Direction des Etudes des
Répertoires et des Statistiques

TABLEAU DE BORD

Janvier 2015

Les accidents et maladies
professionnelles
du régime des salariés agricoles
1^{er} trimestre 2014

Tableau de bord

Accidents et maladies professionnelles

Régime des salariés agricoles

1^{er} trimestre 2014

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES

Directeur de la publication :

Alain PELC

pelc.alain@ccmsa.msa.fr

Département "Retraite-Famille- Observatoire
des risques professionnels agricoles (ORPA)
- Accidents du travail"

Responsable : Rakhsat SLEIMAN

sleiman.rakhsat@ccmsa.msa.fr

Réalisé par :

Mauricette BRIAND

briand.mauricette@ccmsa.msa.fr

Jean-Claude CHRETIEN

chretien.jean-claude@ccmsa.msa.fr

Rédacteur en chef :

David FOUCAUD

foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Mise en page :

Marie-Claude MASTAIN

Diffusion :

Claudine GAILLARD

gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Mireille MEDELICE

Medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

Sommaire

Sources de données.....	4
Le champ de la population.....	4
Données présentées	4
Au premier trimestre 2014, hausse des accidents du travail et des maladies professionnelles (ATMP) pour les salariés agricoles	5
1. Hausse de + 1,3 % de nouveaux ATMP par rapport au 1^{er} trimestre 2013.....	5
2. Plus de sept accidents du travail sur dix ont donné lieu à un arrêt indemnisé	5
3. Baisse de - 12,3 % des ATMP avec nouvelles incapacités permanentes partielles	6
4. Hausse de + 3,4 % du montant des prestations versées au 1^{er} trimestre 2014.....	6
Définitions.....	10
Sigles cités :	10
Annexe	11

Tableaux

Tableau 1 : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité, 1er trimestre 2014.....	7
Tableau 2 : Nombre d'ATMP, % avec arrêt et nombre de jours d'indemnités journalières (IJ) par grand secteur d'activité, 1er trimestre 2014	8
Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux d'incapacités permanentes partielles (IPP) et par grand secteur d'activité, 1er trimestre 2014.....	9
Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité, 1er trimestre 2014	9

Accidents du travail et maladies professionnelles

Régime des salariés agricoles (SA) :

Principaux indicateurs par grand secteur d'activité

1^{er} trimestre 2014

Sources de données

Les données proviennent :

- des déclarations d'accidents du travail et de maladies professionnelles des salariés de la MSA figurant dans le Système d'information des maladies professionnelles et des accidents du travail (Simpat),
- des bases de données statistiques sur les contrats de travail des salariés agricoles, alimentées par les déclarations trimestrielles de salaires des employeurs agricoles.

Ce sont celles mises à jour à fin novembre 2014.

Le champ de la population

L'analyse porte sur l'évolution des accidents du travail et des maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement dans la période considérée pour la population salariée relevant du régime agricole de France métropolitaine, hors départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et de la Moselle. Ces trois départements bénéficient d'un régime social particulier en matière de protection contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Une catégorie de risque est attribuée à chaque exploitation ou entreprise. Elle correspond à l'activité principale de l'exploitation (voir annexe).

Données présentées

Dans les tableaux suivants les données présentées sont celles de 1^{er} trimestre 2014. Elles sont comparées aux données du 1^{er} trimestre 2013.

Dans le présent document les données sont réparties pour les principaux grands secteurs professionnels.

Accidents du travail et maladies professionnelles Régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1^{er} trimestre 2014

Au premier trimestre 2014, hausse des accidents du travail et des maladies professionnelles (ATMP) pour les salariés agricoles

Au cours du 1^{er} trimestre 2014, 15 400 accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) ont touché les salariés agricoles, chiffre en hausse de + 1,3 % en un an. Sur la même période, les heures travaillées sont estimées à 311 millions, en augmentation de + 3,3 %.

1. Hausse de + 1,3 % de nouveaux ATMP par rapport au 1^{er} trimestre 2013

Au cours du premier trimestre 2014, avec 15 376 cas, les nouveaux ATMP sont en progression de + 1,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2013. Les plus fortes hausses concernent les secteurs « cultures et élevages » (+ 5,0 %) et « travaux forestiers » (+ 3,8 %), alors que les secteurs « organismes professionnels » et « coopératives agricoles » sont respectivement en baisse de - 12,8 % et - 3,7 %.

Le nombre d'heures travaillées croît de + 3,3 % au 1^{er} trimestre 2014 pour s'établir à 311,4 millions. Cette augmentation est sensible pour la catégorie « activités diverses, apprentis et artisanat rural » (+ 19,1 %) et concerne surtout les apprentis + 30,2 %. En revanche le nombre d'heures pour « l'artisanat rural » baisse de - 8,7 %, mais ce secteur ne représente que 0,3 % du total des heures travaillées.

Les autres principales hausses concernent les secteurs « travaux forestiers » et « travaux agricoles » avec respectivement + 3,9 % et + 3,8 %.

Au premier trimestre 2014, les salariés agricoles sont victimes de 49,4 ATMP pour un million d'heures travaillées. C'est un ATMP de moins en un an. Cette baisse concerne plus particulièrement les apprentis. La fréquence est la plus importante dans les « travaux forestiers » avec 101,7 accidents pour un million d'heures travaillées, taux identique à celui du 1^{er} trimestre 2013.

Parmi les ATMP, les accidents du travail sont les plus nombreux avec 86,8 % et ils augmentent d'un demi-point en un an. Les maladies professionnelles et les accidents de trajet représentent respectivement 6,7 % et 6,5 % du total.

2. Plus de sept accidents du travail sur dix ont donné lieu à un arrêt indemnisé

Au cours du premier trimestre 2014, 70,4 % des accidents du travail donnent lieu, pour la première fois, à un paiement d'indemnités journalières (IJ). Ces accidents sont en baisse de - 0,3 point en un an.

Sur la même période, les maladies professionnelles avec arrêt indemnisés diminuent de - 0,8 point et les accidents de trajet restent stables.

Au 1^{er} trimestre 2014, la durée moyenne d'indemnisation continue d'augmenter pour s'établir à 63 jours (+ 2 jours) pour les accidents du travail et 65 jours pour les accidents de trajet (+ 1 jour). Pour les maladies professionnelles la durée moyenne d'indemnisation est de 305 jours et est en baisse de deux jours.

3. Baisse de - 12,3 % des ATMP avec nouvelles incapacités permanentes partielles

Au 1^{er} trimestre 2014, tous types d'ATMP confondus, 1 513 nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) sont reconnues pour les salariés agricoles, dont les deux tiers concernent les accidents du travail.

La baisse de - 12,3 % des IPP concerne toutes les catégories : baisses respectives de - 10,5 % et de - 10,8 % pour les accidents du travail et les accidents de trajet et diminution plus accentuée de - 17,1 % pour les maladies professionnelles.

Les rentes attribuées (IPP d'au moins 10 points) chutent pour les accidents du travail (- 20,2 %) et les maladies professionnelles (- 18,0 %) et stagnent pour les accidents de trajet.

4. Hausse de + 3,4 % du montant des prestations versées au 1^{er} trimestre 2014

Au premier trimestre 2014, les dépenses d'ATMP atteignent 95,5 millions d'euros de prestations (soins de santé, indemnités journalières et rentes de victime). Le montant de ces prestations évolue de + 3,4 % en un an. Les dépenses les plus importantes sont générées par les secteurs « cultures et élevages » (42,7 millions d'euros) et « coopératives agricoles » (17,9 millions d'euros), puis les « travaux agricoles » (13 millions d'euros) et les « travaux forestiers » (9,5 millions d'euros).

Les rentes de victime représentent les dépenses les plus importantes avec 51,8 % du total des prestations. Les indemnités journalières représentent, quant à elles, 38,3 % et les soins de santé 9,9 %. Par rapport à l'année précédente, les indemnités journalières augmentent de 1,4 point dans le total des prestations. Les rentes de victime baissent de - 1,1 point et les soins de santé de - 0,2 point.

Les indemnisations des accidents du travail représentent les trois quarts des prestations versées, suivis par les maladies professionnelles (17,8%) et les accidents de trajet (9,0 %).

Télécharger les données au format Excel : 

ATMP du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1^{er} trimestre 2014

Tableau 1 : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité, 1^{er} trimestre 2014

	Nombre d'heures travaillées	Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Taux de fréquence	Répartition des ATMP par types (en %)		
				Accidents du travail	Accidents de trajet	Maladies professionnelles
Cultures et élevages	101 134 884	5 783	57,2	86,4%	4,7%	8,9%
Travaux forestiers / travaux agricoles	40 236 333	3 606	89,6	92,6%	3,1%	4,3%
Coopératives agricoles	39 951 403	2 142	53,6	82,2%	6,2%	11,6%
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	95 220 496	1 098	11,5	70,7%	22,7%	6,6%
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	34 819 575	2 747	78,9	90,2%	8,8%	0,9%
Tous secteurs	311 362 691	15 376	49,4	86,8%	6,5%	6,7%
Evolution 1 ^{er} trimestre 2013 / 1 ^{er} trimestre 2014						
	Evolution en %		Ecart en points			
Ensemble	3,3%	1,3%	-1,0	0,5	-1,0	0,5

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

Tableau 2 : Nombre d'ATMP, % avec arrêt et nombre de jours d'indemnités journalières (IJ) par grand secteur d'activité, 1^{er} trimestre 2014

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par maladies)
Cultures et élevages	4 998	77,7%	71,3	272	87,9%	80,2	513	70,6%	302,3
Travaux forestiers / travaux agricoles	3 339	80,8%	55,5	111	95,5%	69,2	156	66,7%	283,8
Coopératives agricoles	1 761	76,4%	66,5	133	69,2%	76,5	248	68,5%	331,2
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	776	67,3%	76,4	249	72,7%	50,6	73	57,5%	261,5
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	2 479	38,5%	34,3	242	59,1%	45,9	26	57,7%	326,5
Tous secteurs	13 353	70,4%	62,6	1 007	75,6%	64,7	1 016	68,2%	304,7

Evolution 1^{er} trimestre 2013 / 1^{er} trimestre 2014

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par maladies)
Cultures et élevages	5,5%	-2,1	1,2	-0,7%	0,6	-12,9	3,0%	5,9	-2,4
Travaux forestiers / travaux agricoles	3,5%	1,0	0,7	-15,3%	8,5	-1,2	23,8%	0,0	-51,7
Coopératives agricoles	-5,7%	3,1	7,0	14,7%	-11,9	7,5	2,9%	-9,0	40,4
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	-7,7%	-1,3	6,4	-30,8%	0,2	8,6	17,7%	-8,6	-27,5
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	1,9%	-1,3	0,7	-6,9%	-0,1	1,3	136,4%	-60,5	11,9
Tous secteurs	1,9%	-0,3	2,2	-11,7%	0,0	1,4	8,3%	-0,8	0,8

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux d'incapacités permanentes partielles (IPP) et par grand secteur d'activité, 1^{er} trimestre 2014

	Nombre total de nouvelles IPP	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Accidents du travail		Accidents de trajet		Maladies professionnelles	
		Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%
Cultures et élevages	719	480	169	43	18	196	93
Travaux forestiers / travaux agricoles	315	248	67	11	5	56	40
Coopératives agricoles	268	147	50	13	2	108	64
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	117	63	23	32	4	22	9
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	94	80	18	8	4	6	3
Tous secteurs	1 513	1 018	327	107	33	388	209

Evolution 1^{er} trimestre 2013 / 1^{er} trimestre 2014

	Evolution en %						
Tous secteurs	-12,3%	-10,5%	-20,2%	-10,8%	0,0%	-17,1%	-18,0%

Source : MSA

Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité, 1^{er} trimestre 2014

	Montant total	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Soins de santé	Indemnités journalières	Rentes de victimes	AT	Trajet	MP
Cultures et élevages	42 745 600 €	9,8%	40,7%	49,5%	72,3%	8,1%	19,7%
Travaux forestiers / travaux agricoles	22 411 031 €	10,3%	35,3%	54,4%	82,4%	5,4%	12,2%
Coopératives agricoles	17 882 179 €	8,6%	41,1%	50,2%	66,5%	7,1%	26,5%
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	7 253 915 €	9,1%	36,5%	54,4%	64,3%	25,2%	10,5%
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	5 226 569 €	15,1%	25,0%	59,8%	75,7%	16,4%	8,0%
Tous secteurs	95 519 294 €	9,9%	38,3%	51,8%	73,1%	9,0%	17,8%

Evolution 1^{er} trimestre 2013 / 1^{er} trimestre 2014

	Evolution en %	Ecart en points					
Tous secteurs	3,4%	-0,24	1,41	-1,12	-0,58	-0,22	0,79

Source : MSA

Définitions

Nombre d'heures travaillées	Nombre d'heures travaillées au cours du trimestre
Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Nombre de nouveaux ATMP avec et sans arrêt enregistrés dans le trimestre considéré
Taux de fréquence ATMP	Nombre d'ATMP pour 1 000 000 d'heures travaillées
Nombre d'ATMP avec arrêt	Accident ou maladie professionnelle ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité journalière (IJ) au cours de la période considérée
Nombre de jours d'IJ	Nombre total de jours d'arrêt indemnisés au cours de la période considérée
Nombre de nouvelles IPP	Nombre de nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) connues pour la première fois au cours de la période considérée
Taux IPP	Taux d'incapacité permanente partielle pour les nouvelles IPP connues au cours de la période considérée
Montants des soins de santé	Montant en euros versés pour les soins de santé au cours de la période considérée
Montant des indemnités journalières	Montant en euros versés pour les indemnités journalières au cours de la période considérée
Montants des rentes de victimes	Montant en euros versés pour les rentes de victime au cours de la période considérée.
Montant total ATMP	Somme des coûts soins de santé, indemnités journalières et rentes de victimes versés au cours de la période considérée

Sigles cités :

- ATMP** : Accidents du travail, de trajet et maladie professionnelle
DERS : Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques
IJ : Indemnités journalières
IPP : Incapacité permanente partielle
MSA : Mutualité sociale agricole
SIMPAT : Système d'information sur les maladies professionnelles et les accidents du travail

Annexe

Classement des exploitations et des entreprises agricoles par secteurs d'activités et catégories professionnelles :

- **CULTURES ET ELEVAGE - Secteurs d'activités n° 1 et 2**

110 - Cultures spécialisées ; 120 – Champignonnières ; 130 - Elevage spécialisé de gros animaux ; 140 - Elevage spécialisé de petits animaux ; 150 - Entraînement, dressage, haras ; 160 – Conchyliculture ; 170 - Marais salants ; 180 - Cultures et élevage non spécialisés ; 190 – Viticulture.

- **TRAVAUX FORESTIERS - Secteur d'activité n° 3**

310 - Sylviculture ; 320 - Gemmage ; 330 - Exploitations de bois proprement dites ; 340 - Scieries fixes.

- **ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES - Secteur d'activité n° 4**

400 - Entreprises de travaux agricoles ; 410 - Entreprises de jardins et entreprises paysagistes, entreprises de reboisement.

- **ARTISANAT RURAL - Secteur d'activité n° 5**

500 - Artisans du bâtiment ; 510 - Autres artisans ruraux

- **COOPERATION - Secteurs d'activités n° 6 et 7**

600 - Stockage et conditionnement (sauf fleurs, fruits, légumes) ; 610 - Approvisionnement ; 620 - Traitement des produits laitiers ; 630 - Traitement de la viande ; 640 - Conserverie des produits autres que la viande ; 650 - Vinification ; 660 - Insémination artificielle ; 670 - Sucrierie, distillerie ; 680 - Meunerie, panification ; 690 - Stockage et conditionnement de fleurs, fruits ou légumes ; 760 - Traitement des viandes de volailles ; 770 - Coopératives diverses.

- **ORGANISMES PROFESSIONNELS - Secteur d'activité n° 8**

801 - Mutualité agricole ; 811 - Crédit agricole ; 821 - Autres organismes ; 830 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel statutaire ; 832 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel temporaire.

- **ACTIVITE DIVERSES - Secteur d'activité n° 9**

900 - Gardes-chasse et gardes-pêche ; 910 - Jardiniers, gardes forestiers ; 920 - Remplacement, travail temporaire ; 940 - Membres bénévoles ; 950 - Etablissements privés d'enseignement technique et de formation professionnelle ; 970 - Personnels enseignants des établissements d'enseignement agricole privé visés ; à l'article 1144 du Code rural (11°) ; 980 - Travailleurs handicapés des ESAT (ex CAT).

- **APPRENTIS**

- **PERSONNEL DE BUREAU**

MSA Caisse Centrale

**Direction des Etudes, des Répertoires et des
Statistiques**

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

Tél. : 01 41 63 77 77

93547 Bagnolet Cedex

www.msa.fr



L'essentiel & plus encore